

ÉPIDÉMIES & PANDÉMIES

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

NOS PRODUITS VIRUCIDES (SELON NORME EN 14476) : DÉSINFECTION DES SURFACES

SANOACT.SID (B)

Désinfectant sans rinçage pour industries alimentaires

Large spectre d'efficacité bactéricide et efficacité sur virus H1N1. Agréé contact alimentaire. Sèche rapidement, ne laisse aucun résidu. Compatible avec tous types de matériaux. BACTERICIDE : NF EN 1276 en condition de propreté à 80% en 5 min ; NF EN 13697 en condition de saleté à 100% en 1 min. Fongicide : NF EN 1650 en condition de propreté à 100% en 5 min ; NF EN 13697 en condition de propreté à 100% en 1 min. Virucide : NF EN 14476 sur *Influenza virus type A - H1N1* à 80% en 30s. HOMOLOGATION : délivrée par le ministère de l'Agriculture, sous le numéro AMM n°2020459* P.O.A et P.O.V à 100% pour le traitement bactéricide: LOCAUX DE STOCKAGE et MATÉRIEL DE TRANSPORT, P.O.V à 100% pour le traitement bactéricide : MATÉRIEL DE RÉCOLTE, MATÉRIEL DE STOCKAGE, PARFOIS DES LOC.DE STOCK. (PULVER.) et MATÉRIEL DE LAITERIE pour le traitement bactéricide.

TP1 - Désinfection des mains ou de la peau saines. TP2 - Désinfectants pour les sanitaires, pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier et désinfection du sol ou d'autres substrats (terrains de jeux...). TP4 - Traitement bactéricide de locaux, entrepôts et matériels de production, de stockage et du transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine et pour les animaux domestiques. TP4 - Bactéricide de locaux et matériels de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe, et la restauration. TP4 - Désinfection du matériel de traite et traitement bactéricide de laiterie (locaux).

SEPTAGRO V2 (B)

Lingettes désinfectantes sans rinçage pour milieu alimentaire

Action bactéricide : EN 1276* en 30 s sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia Coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*; EN 13697* en 2 min, et EN 13697 sur *Listeria* et *Salmonelle* en 2 min; EN 13727* + A2 en 30 s. Action Mycobactéricide selon EN 14348* en 30 s. Action levuricide : EN 1650+A1* en 30 s sur *Candida albicans*, en 1 min sur *Aspergillus niger* (prop) ; EN 13697* 5 min; EN 13624* en 30 s sur *Candida albicans*, 1 min sur *Aspergillus brasiliensis* (prop). Action virucide : EN 14476+A1*, en 1 min sur *Norovirus*, sur *Adénovirus* (prop) ; en 30 s sur *Rotavirus*, *Herpès*, *PRV* (modèle Hépatite B), *BVDV* (modèle hépatite C).

Inventorié pour le TP2 et TP4 sous le n° 41378. TP4 - Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage (sauf entrepôts) et de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration ; traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage et matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques. Traitement des locaux et matériel en restauration, de cuisines centrales collectives, de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine, usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur...); TP2 désinfectants pour les sanitaires, les surfaces, les matériaux, les équipements et mobiliers sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux, le sol ou autres substrats (terrains de jeux...), désinfection des locaux en milieu médical et paramédical, des véhicules de transport sanitaire ou de corps. * = conditions de saleté / (prop = conditions de propreté).

AGROBACT V2 (B)

Lingettes désinfectantes sans rinçage et grattantes pour l'agroalimentaire

Action bactéricide : EN 1276* en 30 s sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia Coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*; EN 13697* en 2 min, et EN 13697 sur *Listeria* et *Salmonelle* en 2 min; EN 13727* + A2 en 30 s. Action Mycobactéricide selon EN 14348* en 30 s. Action levuricide : EN 1650+A1* en 30 s sur *Candida albicans*, en 1 min sur *Aspergillus niger* (prop) ; EN 13697* 5 min; EN 13624* en 30 s sur *Candida albicans*, 1 min sur *Aspergillus brasiliensis* (prop). Action virucide : EN 14476+A1*, en 1 min sur *Norovirus*, sur *Adénovirus* (prop) ; en 30 s sur *Rotavirus*, *Herpès*, *PRV* (modèle Hépatite B), *BVDV* (modèle hépatite C).

Inventorié pour le TP2 et TP4 sous le n° 42142. TP4 - Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage (sauf entrepôts) et de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration ; traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage et matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques. Traitement des locaux et matériel en restauration, de cuisines centrales collectives, de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine, usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur...); TP2 désinfectants pour les sanitaires, les surfaces, les matériaux, les équipements et mobiliers sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux, le sol ou autres substrats (terrains de jeux...), désinfection des locaux en milieu médical et paramédical, des véhicules de transport sanitaire ou de corps.* = conditions de saleté / (prop = conditions de propreté).

VEGEBACT MULTI (B)

Dégraissant, désinfectant multi-surfaces d'origine végétale et minérale

Bactéricide : selon EN 1276* et EN 13697* en 5 min à 20 °C sur *Staphylococcus aureus* et *Enterococcus hirae* et à 1 % sur *Escherichia coli* et *Pseudomonas aeruginosa*, et souches additionnelles *Salmonella enterica* et *Listeria monocytogenes*. Levuricide : selon EN 1650* et EN 13697* en 15 min à 20 °C sur *Candida Albicans*. Action virucide sur *Rotavirus* : EN 14476* en 5 min à 20 °C. (* en conditions de saleté).

Inventorié sous le n° 57732 pour les usages TP2 et TP4 : désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipements et mobiliers, sanitaires, sols ou autres substrats sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Désinfection des filtres pour conduits d'aérations. Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur, entrepôts, locaux et matériels de stockage, production et transport).



FORCE 3D (B)

Détergent désinfectant désodorisant prêt à l'emploi

Action bactéricide selon les normes EN 1040 et EN 1276 (conditions de saleté) pur en 5 min sur *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Enterococcus hirae* et *E. coli*. Action fongicide selon les normes EN 1275 et EN 1650 (conditions de saleté) pur en 15 min sur *Candida albicans* et *Aspergillus niger*. Efficacité virucide selon la norme EN 14476 + A1 (2007) (conditions de saleté) pur en 15 min à 20 °C sur Poliovirus type 1 et Adenovirus type 5.

Inventorié pour les TP2 et TP4 sous le n°33234 et 39333 (version aéro). TP2 - Désinfectant pour les surfaces, matériaux, sanitaires, équipements et mobiliers, du sol et autres substrats (terrains de jeux...) sans contact direct avec des denrées alimentaires. TP4 - Traitement bactéricide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine, de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires en vue de la remise directe, et restauration.



VITISEPSID (B)

Désinfectant non moussant avec action détartrante

En condition de propreté : Bactéricide selon EN 1276, EN 13697, EN 13623, EN 13727 en 5 min à 0,15 % à 20°C et EN 14561 en 5 min à 0,2% à 20°C souches additionnelles *Enterobacter cloacae*, *Lactobacillus brevis*, *Salmonella Typhimurium*, *Acinetobacter baumannii*, *Campylobacter jejuni*, *Listeria monocytogenes*, *Pediococcus damnosus*. ; fongicide sur *Aspergillus brasiliensis*, *Candida albicans*, *Saccharomyces cerevisiae* selon EN 1650, EN 13624, EN 13697, et EN 14562 à 1,5 % en 15 min à 20°C ; virucide selon EN 14476 et EN 13610 sur bactériophages à 1 % en 15 min à 20°C ; sporicide sur spores de *Bacillus subtilis*, de *Bacillus cereus*, de *Clostridium sporogenes* selon EN 13704 à 1 % en 15 min à 20°C.

Enregistré à l'inventaire des produits biocides pour le TP2, TP4, TP11 sous le n°30284 TP2 - Désinfectant et algicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobiliers sans contact direct avec des denrées alimentaires. Désinfectant et algicide préventif pour les bassins et aquariums décoratifs. Désinfection automatique des sanitaires. Désinfection des déchets des hôpitaux. TP4* - Désinfection pour les surfaces en contact avec des denrées alimentaires. TP11 - Désinfectant et algicide pour eau de refroidissement et eau de fabrication.



MYTROL.SID PLUS PARFUMÉ (B)

Détergent désinfectant moussant légèrement parfumé pour industries alimentaires

Testé en condition de saleté (3g/l albumine bovine) à 20°C suivant les normes Bactéricide EN 1276 en 5min à 1% sur *Pseudomonas aeruginosa*, à 0,75% sur *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, à 0,5% sur *Salmonella typhimurium* et *Listeria monocytogenes* en conditions de saleté ; norme EN 13697 sur les mêmes souches avec une action en 5min pour une concentration de 1,5% et une action en 15min pour une concentration de 0,75% ; fongicide EN 1650 et EN 13697 à 2% en 15min sur *Aspergillus niger* et *Candida albicans*. Testé selon NFT 72 301 en eau dure 30°TH en 15min sur *Absidia corymbifera* (2%), *Aspergillus versicolor* (3%) et *Cladospodium cladosporioides* (3%) ne présence d'eau et de matière organique. Testé Virucide : NF EN 13610 de 0,5% à 4% (15 min) sur Bactériophages et NF EN 14476 à 3 % (60min - 20°C) en conditions de saleté (3g/l albumine bovine+3ml/l érythrocyte de mouton) sur Polyovirus type 1, Adénovirus type 5.

Biocide enregistré pour les TP 2, 3, 4 sous le numéro d'inventaire 7584.

(B) Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



Société Industrielle de Diffusion